

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets
auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'août 1681)

édito

Un éternel combat...

Comme beaucoup d'entre vous, nous avons été très déçus en découvrant sur le site du ministère de l'environnement, l'application destinée à la **déclaration des pêcheurs de loisir en mer**. Au vu des innombrables erreurs et contresens constatés, les cinq fédérations signataires de la charte ont envoyé la synthèse de leurs remarques aux services concernés. Elles sont unanimes à dénoncer le niveau inacceptable de cette application et ont demandé sa suspension tant que les corrections des erreurs signalées n'auront pas été apportées. Un nouveau point sera fait en septembre sur ce sujet mais aussi sur les tailles minimales de capture dont l'arrêté n'a pas été publié sans autres explications. Les cinq fédérations s'interrogent sur les raisons profondes de tels dysfonctionnements et souhaitent s'en entretenir avec le ministre de la mer dès que possible.

Les 5 fédérations, signataires de la charte d'engagements et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir éco-responsable, sont conjointes et solidaires pour peser ensemble de tout leur poids et faire aboutir leurs valeurs, leurs revendications, leur vision d'une pêche de loisir propre et durable, volonté qu'elles avaient déjà clairement exprimée dans la conférence de presse du 9 décembre 2011 au Salon Nautique de Paris. Néanmoins, force est de constater qu'il n'y a pas de grand événement spécifique, de grand rendez-vous récurrent, qui illustre cette thématique de la Plaisance et des Pêches de Loisir en Mer.



Les fédérations concernées ont décidé de faire avancer de manière très significative le débat, d'animer un grand rassemblement, pour témoigner de leur poids, pour expliquer et illustrer leurs valeurs et leurs actions... pour prendre l'initiative qui leur revient.

C'est, dans cet esprit, que les **premières assises nationales des pêches de loisir en mer et de la plaisance** devraient se tenir à l'automne 2013, un événement majeur et médiatisé réunissant plusieurs centaines de congressistes sur 2 jours d'échanges, de rencontres, de débats et de travaux en

ateliers. Un comité directeur constitué des principales fédérations représentatives a été constitué. Le choix du site sera déterminé avant fin octobre. Les ateliers ainsi que la liste des thèmes abordés dans chacun d'entre eux sont en cours de constitution.

La campagne 2012 de pêche du thon rouge se déroule dans un contexte difficile. Les autorités de police rivalisent de zèle et traitent les pêcheurs de thon de façon inadmissible. La situation est devenue inacceptable et beaucoup de passionnés n'osent même plus se consacrer à leur passe-temps favori. Comment va-t-on pouvoir continuer à inciter les pêcheurs de thon à faire autant de sacrifices financiers pour seulement le quart d'un thon par pêcheur et par an ! Beaucoup ont déjà abandonné et beaucoup d'autres s'apprêtent à le faire... Les conséquences sur l'économie littorale sont déjà palpables et vont s'amplifier dans les années à venir si rien ne change !

Notre poids économique est considérable et est estimé à plus de 2 milliards d'euros par an. Lors du dernier conseil d'administration de la FFPP auquel nous étions invités ce sujet a été abordé. Et il a été décidé de regrouper les différentes données existantes. Après consultation de tous les acteurs concernés, les résultats de cette analyse devraient faire l'objet d'un communiqué commun.

Notre partenariat avec le Crédit Maritime s'étoffe lui aussi et les différentes caisses régionales ont pris contact avec les responsables de notre fédération pour mettre en place les dispositions retenues au niveau national.

Comme vous pouvez vous en rendre compte les choses bougent mais nous devons faire face à une constante adversité. Je vous sais de plus en plus nombreux à nous rejoindre. Ensemble nous pouvons réussir. Je compte sur vous...

Jean Kiffer
président national de la FNPPSF

